



Bulletin Officiel

N° 3668 Vendredi 20 Aout 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

OBLIGATIONS DES SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2
RELATIVES A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA « SOPAT » 3-4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2010/1 5-7

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 8

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010 :

- SICAV RENDEMENT

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010 :

- SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
-SO.T.E.TEL-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010 :

- PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF

COMMUNIQUE DU CMF

**OBLIGATIONS DES SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIVES A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papier et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2010**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société de Production Agricole de Téboulba « SOPAT »

Siège Social : Avenue du 23 Janvier – 5080 Téboulba- BP 19

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 Juillet 2010 a décidé dans sa première résolution d'augmenter le capital social de la SOPAT à concurrence de 1 312 500 DT en numéraire pour le porter de 10 500 000 DT à 11 812 500 DT par la création de 1 312 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 3 DT, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire a également décidé, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, de recourir aux facultés prévues par l'article 298 du code des sociétés commerciales. Elle a de ce fait, délégué au conseil d'administration le pouvoir d'utiliser toutes ou certaines des facultés prévues par le dit article. A ce propos, le conseil d'administration réuni le 5 août 2010 a décidé d'utiliser les deux facultés suivantes :

1. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital ;
2. redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'AGE a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour la concrétisation de l'opération.

Caractéristiques de l'émission :

- Montant de l'émission** : Le capital social sera augmenté de 1.312.500 DT par souscription en numéraire.
- Nombre d'actions à émettre** : 1.312.500 actions.
- Valeur nominale des actions** : 1 dinar*.
- Forme des actions à émettre** : Nominative.
- Catégorie** : Ordinaire.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à 3 DT, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission, à libérer en totalité lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 1 312 500 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

(*) L'assemblée générale extraordinaire du 09/02/2010 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de cinq de (5) à un (1) dinar. La date d'effet de cette décision est le 31 /07/ 2010, soit le lendemain de la date de paiement des dividendes au titre de 2009, date qui a été fixée au 30 juillet 2010 par l'assemblée générale ordinaire du 14/06/2010

- Suite -

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible

A raison d'une (1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter, soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOPAT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Les actions souscrites à titre réductible sont attribuées aux actionnaires et aux cessionnaires des droits de souscription, qui auront souscrit un nombre d'actions supérieure à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Période de souscription :

La souscription aux 1 312 500 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible et ce, du **31 août 2010** au **21 septembre 2010 inclus (1)**

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en Bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3 DT.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible n° 07 804 0077341695 327 88 ouvert sur les livres de AMEN BANK, agence MAHDIA et réservé à l'augmentation de capital de la SOPAT.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible, non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les **10 jours** à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel, soit au plus tard le **1er octobre 2010**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 1 312 500 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er Janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 10 500 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la SOPAT inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **31 août 2010**, droit de souscription détaché.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1 312 500 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes aux quelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **31 août 2010 au 21 septembre 2010** inclus (1). Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° TN0007290018 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n°TN0007290042 durant la période de souscription préférentielle, soit du **31 août 2010** au **21 septembre 2010** Inclus(1). A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

(1)Les actionnaires et/ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 21 septembre 2010 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **10-0710** en date du **17/08/2010**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société de Production Agricole de Téboulba SOPAT sis à l'Avenue du 23 Janvier – 5080 Téboulba- BP 19, de la SICOFI intermédiaire en Bourse sis à la Rue 8300 Immeuble CIMMEF 2^{ème} étage MontPlaisir et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES (suite)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE Attijari Leasing 2010/1

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Attijari Leasing tenue le 18 mai 2010 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de Dinars « 60 000 000 DT » et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et les conditions de leurs émissions. Le conseil d'administration du 07 juin 2010 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire de 30 millions de dinars, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Emprunt obligataire Attijari Leasing 2010/1»

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.
- Taux annuel brut de **5,30%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2010 qui est égale à 4,2392%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,2392%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,30% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l' «Emprunt obligataire Attijari Leasing 2010/1» est égale à 2,806 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le 15/09/2010 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 15/09/2010 soit la date limite de clôture des souscriptions.

- Suite -

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/09/2015.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15 septembre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 15/09/2011

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligataire seront ouvertes le 31/08/2010 et clôturées sans préavis au plus tard le 15/09/2010.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.

En cas de non placement intégral de l'émission au 15/09/2010 le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du 31 août 2010 auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations Attijari Leasing 2010-1 seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: Le 07 mai 2010 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : BB + (tun)
- Note à court terme : B (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

La note à LT «BB+ » correspond, sur l'échelle de notation Fitch ratings, à des Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

- Suite -

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heures du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing reflètent l'intégration de la société dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Perspective Stable) à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 18 juin 2010 la note BB+ (tun) avec perspective d'évolution stable à l'emprunt obligataire objet de la présente émission.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, Rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Attijari Leasing demandera l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2010-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Attijari Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2010-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **10/709** en date du **17/08/2010** et du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **10/012** en date du **16 août 2010** sont mis à la disposition du public auprès d'Attijari Leasing – Rue du Lac d'Annecy-1053- Tunis, Les Berges du Lac et auprès d'Attijari Intermédiation- Résidence OMAR Blac A 2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim- 1073 Tunis, ainsi que sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn .

AVIS DES SOCIETES (suite)

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « Emprunt Subordonné Amen Bank 2010 »

AMEN BANK porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Amen Bank 2010» de D. 80 000 000, ouvertes au public le 02 août 2010, ont été clôturées le **17 août 2010**.

2010 - AS - 903

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 AOUT 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,582%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,580%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,578%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,574%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,572%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,570%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,568%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,566%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,563%	997,551
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,562%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,624%	1 019,795
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,733%	1 005,878
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,798%	1 036,863
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,854%	1 086,051
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,880%	1 116,361
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,945%	1 080,157
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 008,208
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 081,129
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,252
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 108,243
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		999,103

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	133,603	133,613		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,616	11,617		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,200	1,201		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,174	32,178		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,280	44,284		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	168,287	169,354		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	705,550	710,112		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	143,707	144,290		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	132,096	132,449		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	118,310	118,496		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	117,045	117,279		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	113,681	114,224		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 260,750	1 267,150		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 230,611	2 237,527		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	122,597	122,881		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	122,733	123,031		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 138,605	1 137,804		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	130,418	129,795		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	167,405	167,387		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,750	15,183		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 856,091	5 858,410		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 633,297	6 632,609		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,377	2,375		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,882	1,881		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,218	1,202		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,821	106,831
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,100	103,110
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	103,618	103,626
29	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	101,625	101,636
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	102,202	102,212
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	105,369	105,378
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	102,450	102,461
31	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	102,528	102,538
32	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	102,697	102,707
33	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	104,473	104,482
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	101,514	101,524
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,834	102,845
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-98	17/05/10	4,108	104,623	102,744	102,754
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,772	104,782
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,741	104,750
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	101,586	101,594
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	101,660	101,670
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,968	102,978
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	101,051	101,061
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	104,938	104,947
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	102,915	102,924
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,317	101,327
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,197	103,207
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	103,355	103,407
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,818	100,826

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,411	10,412
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	102,576	102,587
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,918	100,927
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	100,578	100,649
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	77,067	77,317
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	162,176	163,271
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 600,418	1 610,494
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	115,057	115,243
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	124,460	124,659
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	107,025	107,756
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,535	16,594
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	285,840	286,890
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	53,891	54,150
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 302,704	2 313,095
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	79,975	80,466
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	59,092	59,271
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	104,487	104,677
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	115,464	115,750
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	113,724	114,241
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,856	11,870
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	13,001	13,023
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,239	17,311
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,040	18,116
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,635	12,699
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	132,575	133,145
76	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	135,242	135,856
77	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	130,334	130,798
78	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	21,152	21,251
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	103,221	103,162
80	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	108,973	108,953
81	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	149,510	149,268
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,688	10,698
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	127,499	127,185
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	118,589	118,499
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	176,633	177,242
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	156,042	156,460
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	136,536	136,753
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	10 194,314	10 217,298
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	172,854	172,865
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 482,928	1 482,210
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	107,107	107,137
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	111,499	111,460
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 345,465	10 336,595

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV RENDEMENT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 juin 2010.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 juin 2010, conformément au système comptable des entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2010
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Portefeuille-titres	3.1	340 946 998	271 451 961	339 073 125
Obligations et valeurs assimilées		340 946 998	271 451 961	339 073 125
Placements monétaires et disponibilités	3.2	212 784 449	269 073 258	232 952 106
Placements monétaires		116 514 987	142 847 469	137 378 387
Disponibilités		96 269 461	126 225 789	95 573 719
Créances d'exploitation	3.3	4 074 793		1 502 040
TOTAL ACTIF		557 806 239	540 525 220	573 527 272
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	46 459	43 582	49 182
Autres créditeurs divers	3.4	156 243	144 722	165 801
TOTAL PASSIF		202 703	188 304	214 983
ACTIF NET				
Capital	3.5	547 913 862	530 559 406	553 390 552
Sommes distribuables		9 689 673	9 777 510	19 921 737
Sommes distribuables des exercices antérieurs (arrondi de coupons)		8 613	5 082	5 082
Sommes distribuables de l'exercice		9 681 061	9 772 428	19 916 655
ACTIF NET		557 603 535	540 336 915	573 312 288
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		557 806 239	540 525 220	573 527 272

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Année	
	01/04	01/01	01/04	01/01		
	au 30/06/2010	au 30/06/2010	au 30/06/2009	au 30/06/2009	2009	
Revenus du portefeuille-titres	4.1	3 971 657	8 050 444	3 429 931	6 517 767	13 861 163
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 971 657	8 050 444	3 429 931	6 517 767	13 861 163
Revenus des placements monétaires	4.2	2 034 700	4 044 589	2 146 735	4 288 667	9 079 880
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 006 357	12 095 032	5 576 665	10 806 433	22 941 043
Charges de gestion des placements	4.3	(981 645)	(1 977 209)	(907 269)	(1 714 636)	(3 736 342)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 024 713	10 117 824	4 669 396	9 091 797	19 204 701
Autres produits		61	714	4	741	1 142
Autres charges d'exploitation	4.4	(158 646)	(319 165)	(146 620)	(278 058)	(603 838)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 866 128	9 799 373	4 522 781	8 814 480	18 602 006
Régularisation du résultat d'exploitation		(52 354)	(118 312)	742 244	957 948	1 314 649
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		4 813 774	9 681 061	5 265 025	9 772 428	19 916 655
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		777 459	562 581	(193 391)	(136 557)	(575 864)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession ou remboursement de titres		(871 452)	(871 452)		(70 179)	(70 179)
Frais de négociation						
RESULTAT DE LA PERIODE		4 719 781	9 372 190	5 071 635	9 565 692	19 270 612

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du	Période du	Période du	Période du	Année
	01/04	01/01	01/04	01/01	2009
	au 30/06/2010	au 30/06/2010	au 30/06/2009	au 30/06/2009	2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 772 135	9 490 502	4 329 390	8 607 744	17 955 962
Résultat d'exploitation	4 866 128	9 799 373	4 522 781	8 814 480	18 602 006
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	777 459	562 581	(193 391)	(136 557)	(575 864)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession ou remboursement de titres	(871 452)	(871 452)		(70 179)	(70 179)
Frais de négociation de titres					
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		(19 680 577)		(18 596 267)	(18 596 267)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 093 380	(5 518 676)	61 503 672	116 083 259	139 710 414
Souscriptions	160 681 494	271 398 613	185 293 834	343 579 385	574 863 768
- Capital	154 405 237	264 959 304	182 838 709	334 448 332	559 923 856
- Régularisation des sommes non distribuables	101 819	85 751	21 380	25 886	(205 323)
- Régularisation des sommes distribuables	6 174 438	6 353 558	2 433 745	9 105 167	15 145 235
- Droits d'entrée					
Rachats	(159 588 114)	(276 917 288)	(123 790 162)	(227 496 125)	(435 153 354)
- Capital	(153 260 417)	(270 130 742)	(122 071 068)	(221 411 520)	(423 609 386)
- Régularisation des sommes non distribuables	(100 905)	(82 131)	(27 594)	(30 504)	193 501
- Régularisation des sommes distribuables	(6 226 792)	(6 704 416)	(1 691 500)	(6 054 102)	(11 737 469)
- Droits de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 865 515	(15 708 751)	65 833 062	106 094 736	139 070 110
ACTIF NET					
En début de période	551 738 020	573 312 288	474 503 853	434 242 179	434 242 179
En fin de période	557 603 537	557 603 537	540 336 915	540 336 915	573 312 288
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	5 498 838	5 562 325	4 718 558	4 193 804	4 193 804
En fin de période	5 510 345	5 510 345	5 328 632	5 328 632	5 562 325
VALEUR LIQUIDATIVE	101,192	101,192	101,403	101,403	103,071
TAUX DE RENDEMENT	3,40%	3,82%	3,35%	3,60%	3,48%

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 30 Juillet 2010 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé durant les deux derniers exercices précédant la date de l'échéance des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan**3-1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2010 à 340 946 998 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2010	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>		52 110 250	52 997 007	9,50%
<i>Obligations admises à la cote</i>				
Obligations CIL	37 000	2 320 000	2 410 393	0,43%
- CIL 2005/1	12 000	720 000	748 608	0,13%
- CIL 2004 / 1 A	7 500	300 000	309 803	0,06%
-CIL 2004 / 1 B	7 500	300 000	312 563	0,06%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	1 000 000	1 039 420	0,19%
Obligations BTK	30 000	3 000 000	3 039 780	0,55%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	1 000 000	1 012 810	0,18%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans				
B	10 000	1 000 000	1 013 350	0,18%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans				
C	10 000	1 000 000	1 013 620	0,18%
Obligations HANNIBAL LEASE	40 000	4 000 000	4 005 380	0,72%
- HANNIBAL LEASE 2010/1				
TMM+0,75%	20 000	2 000 000	2 002 620	0,36%
- HANNIBAL LEASE 2010/1				
5,25%	20 000	2 000 000	2 002 760	0,36%
GL 2003/2	10 000	200 000	204 270	0,04%
MEUBLATEX INDUSTRIE 5,4 %	8 000	800 000	806 152	0,14%
BTEI 2004	24 800	496 000	496 298	0,09%
TUNISIE LEASING 2009/1	20 000	1 600 000	1 627 360	0,29%
AIL 2010/1 5 ANS 5,25%	20 000	2 000 000	2 019 100	0,36%
AMEN BANK 2006	35 000	2 450 000	2 492 560	0,45%
ATB 2007/1	21 000	1 848 000	1 857 051	0,33%
Obligations ATL	30 000	2 800 000	2 844 000	0,51%
- ATL 2009 5,5%	10 000	800 000	805 400	0,14%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	2 000 000	2 038 600	0,37%
Emp AIL 2009/1 6,5%	10 000	800 000	814 470	0,15%
Obligations BH	90 000	9 000 000	9 210 020	1,65%
- Emp subordonné BH 2007	70 000	7 000 000	7 170 240	1,29%
- BH 2009 TMM+0,8% CAT A	20 000	2 000 000	2 039 780	0,37%
Obligations STB	118 000	11 129 750	11 284 673	2,02%
- STB 2008/1 CAT D	33 000	3 036 000	3 055 008	0,55%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	6 093 750	6 208 345	1,11%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	2 000 000	2 021 320	0,36%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	4 666 500	4 712 900	0,85%
Emp UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	1 000 000	1 040 040	0,19%
Emp BTE 2009	40 000	4 000 000	4 132 560	0,74%

<i>Désignation du titre</i>	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2010	% Actif Net
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		280 921 875	287 949 992	51,64%
BTA 5% MARS 2013	20 000	20 297 500	20 550 085	3,69%
	10 000	10 155 000	10 281 290	1,84%
	5 000	5 072 500	5 135 647	0,92%
	5 000	5 070 000	5 133 148	0,92%
BTA 4,3% AOUT 2011	15 000	15 000 000	15 477 831	2,78%
	5 000	4 997 500	5 156 777	0,92%
	5 000	5 000 000	5 159 277	0,93%
	5 000	5 002 500	5 161 777	0,93%
BTA 5,25% MARS 2016	34 000	34 965 000	35 396 296	6,35%
	5 000	5 177 500	5 239 467	0,94%
	5 000	5 162 500	5 224 472	0,94%
	7 000	7 196 000	7 282 974	1,31%
	5 000	5 127 500	5 190 060	0,93%
	3 000	3 084 000	3 121 619	0,56%
	5 000	5 122 500	5 189 088	0,93%
	2 000	2 048 000	2 074 808	0,37%
	2 000	2 047 000	2 073 808	0,37%
BTA 7,5% Avril 2014	40 000	41 530 300	42 006 237	7,53%
	20 000	20 764 000	21 001 969	3,77%
	10 000	10 396 300	10 515 274	1,89%
	10 000	10 370 000	10 488 993	1,88%
BTA 6% MARS 2012	82 000	81 239 000	82 425 671	14,78%
	35 000	34 615 000	35 121 481	6,30%
	47 000	46 624 000	47 304 191	8,48%
BTA 6,75% Juillet 2017	69 000	72 098 000	75 756 859	13,59%
	5 000	4 932 500	5 192 813	0,93%
	5 000	5 098 000	5 358 240	0,96%
	15 000	15 195 000	15 975 763	2,87%
	30 000	31 087 500	32 648 718	5,86%
	14 000	15 785 000	16 581 325	2,97%
BTA 6,1% Octobre 2013	15 000	15 792 075	16 337 014	2,93%
TOTAL		333 032 125	340 946 998	61,15%

3-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à 212 784 449 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Date d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS	113 000	112 990 147		114 521 891	La Banque de Tunisie	20,54%
certificats de dépôts à plus d'un an	101 500	101 500 000		103 027 459		18,48%
(au taux deTMM +0,5%)	17 500	17 500 000	31/05/2010	17 556 700	BT	3,15%
(au taux deTMM +0,5%)	14 000	14 000 000	03/06/2010	14 542 282	BT	2,61%
(au taux deTMM +0,5%)	21 000	21 000 000	12/06/2010	21 040 824	BT	3,77%
(au taux deTMM +0,5%)	7 000	7 000 000	05/06/2010	7 018 900	BT	1,26%
(au taux deTMM +0,5%)	500	500 000	16/08/2009	516 674	BT	0,09%
(au taux deTMM +0,5%)	2 500	2 500 000	23/09/2008	2 573 096	BT	0,46%
(au taux deTMM +0,5%)	5 500	5 500 000	25/09/2008	5 659 667	BT	1,01%
(au taux deTMM +0,5%)	5 000	5 000 000	17/10/2008	5 134 126	BT	0,92%
(au taux deTMM +0,5%)	2 500	2 500 000	14/08/2009	2 583 906	BT	0,46%
(au taux deTMM +0,5%)	500	500 000	15/08/2009	516 728	BT	0,09%
(au taux deTMM +0,5%)	14 500	14 500 000	10/04/2008	14 623 611	BT	2,62%
(au taux deTMM +0,5%)	1 000	1 000 000	20/08/2009	1 032 918	BT	0,19%
(au taux deTMM +0,5%)	500	500 000	18/08/2009	516 567	BT	0,09%
(au taux deTMM +0,5%)	500	500 000	21/08/2009	516 406	BT	0,09%
(au taux deTMM +0,5%)	9 000	9 000 000	05/12/2009	9 195 054	BT	1,65%
certificats de dépôts à moins d'un an	11 500	11 490 147		11 494 432	BT	2,06%
(au taux de 3,86%)	500	499 572	22/06/2010	499 914	BT	0,09%
(au taux de 3,86%)	7 500	7 493 574	26/06/2010	7 496 146	BT	1,34%
(au taux de 3,86%)	500	499 572	28/06/2010	499 657	BT	0,09%

(au taux de 3,86%)	3 000	2 997 429	25/06/2010	2 998 715	BT	0,54%
BILLETS DE TRESORERIE	2 000	1 987 970		1 993 096		0,36%
(au taux de 4,12%)	1 000	995 897	24/02/2010	995 126	Société Tunisienne de Boissons Gazeuses.	0,18%
(au taux de 4,23%)	1 000	992 073	23/01/2010	997 970	Société Tunisienne de Boissons Gazeuses.	0,18%
COMPTES A TERME	95 198	95 198 000		96 269 338		17,26%
Comptes à terme à plus d'un an	81 673	81 673 000		13 569 291	BT	2,43%
Comptes à terme à moins d'un an	13 525	13 525 000		82 700 047	BT	14,83%
DISPONIBILITES				123		0,00%
TOTAL		210 176 117		212 784 449		38,16%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	5,38%
AMEN BANK	tous types	34,5	6,19%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,33%
		77,5	13,90%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34,5 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

3-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 30 juin 2010 un montant de 4 074 793 DT se détaillant comme suit:

	<u>30/06/10</u>
Principal CAT	<u>4 000 000</u>
Intérêt CAT	<u>74 793</u>
TOTAL	<u>4 074 793</u>

3-4 Opérateurs créditeurs et autres créditeurs divers

Le poste Opérateurs créditeurs totalise au 30 juin 2010 un montant de 46 459 DT représenté par ce qui suit:

	<u>30/06/10</u>
Redevance CMF Juin 2010	<u>46 459</u>
TOTAL	<u>46 459</u>

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 juin 2010 un montant de 156 243 DT se détaillant comme suit:

	<u>30/06/10</u>
Retenue à la source	<u>147 307</u>
TCL JUIN 2010	<u>5 007</u>

Provision honoraires commissaire aux comptes	3 530
Provision honoraires PDG Juin 2010	400
TOTAL	156 243

3-5 Capital

<u>Capital au 31-12-2009</u>	
Montant	553 390 552
Nombre de titres	5 562 325
Nombre d'actionnaires	4 455
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	264 959 304
Nombre de titres émis	2 663 202
Nombre d'actionnaires nouveaux	511
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(270 130 742)
Nombre de titres rachetés	(2 715 182)
Nombre d'actionnaires sortants	631
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	562 581
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur titres	(871 452)
<u>Capital au 30-06-2010</u>	
Montant	547 922 476
Régul Sommes non distribuables	3 620
Report/arrondi coupons	8 613
Nombre de titres	5 510 345
Nombre d'actionnaires	4 335

4- Notes sur l'état de résultats**4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 971 657 DT pour le deuxième trimestre de 2010 contre 3 429 931 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 2 2010	Trimestre 2 2009
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	3 971 657	3 429 931
TOTAL	3 971 657	3 429 931

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010 à 2 034 700 DT contre 2 146 735 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2010	Trimestre2 2009
Intérêts des certificats de dépôt	1 101 571	1 334 510
Intérêts des comptes à terme	916 502	670 988
Intérêts des billets de Trésorerie	16 627	35 668
Intérêts Bons de Trésor Court Terme		105 569
TOTAL	2 034 700	2 146 735

4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 30/06/2010 à 1 977 209 DT contre 1 714 636 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	1 694 750	1 469 688
	282 459	244 948
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)		
TOTAL	1 977 209	1 714 636

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 30/06/2010 à 319 165 DT contre 278 058 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Redevance CMF	282 485	244 972
TCL	30 238	27 016
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 930	5 930
Charges diverses	513	140
TOTAL	319 165	278 058

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-

SIEGE : Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010 accompagnés du rapport du commissaire aux comptes M. Abderrahmen FENDRI (Conseil Audit Formation).



BILAN APRES IMPOTS arrêté au 30 juin 2010 (exprimé en dinars)

	NOTES	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles		903 885	748 596	881 373
Moins : amortissements		-386 742	-258 111	-301 872
Moins : provisions		-90 000	-90 000	-90 000
		427 143	400 485	489 501
Immobilisations corporelles	A-1	26 788 779	27 145 126	26 506 005
Moins : amortissements		-17 925 167	-18 016 031	-17 496 781
		8 863 612	9 129 095	9 009 224
Immobilisations financières	A-2	1 221 391	1 221 391	1 221 391
Moins : provisions		-561 641	-561 641	-561 641
		659 750	659 750	659 750
Autres actifs non courants	A-3	75 939	128 298	78 166
Moins : provisions		-8 524	-8 524	-8 524
		67 415	119 774	69 642
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 017 920	10 309 104	10 228 117
ACTIFS COURANTS				
Stocks		4 578 355	5 577 816	5 035 216
Moins : provisions		-2 487 806	-2 201 499	-2 396 707
	A-4	2 090 549	3 376 317	2 638 509
Fournisseurs débiteurs		1 864 648	1 667 237	1 485 036
Moins : provisions		-345 326	-345 327	-345 326
	A-5	1 519 322	1 321 910	1 139 710
Clients & comptes rattachés		33 983 064	32 045 656	35 065 296
Moins : provisions		-4 250 858	-4 010 838	-4 182 923
	A-6	29 732 206	28 034 818	30 882 373
Autres actifs courants		6 479 958	6 773 160	5 573 998
Moins : provisions		-508 867	-411 583	-511 583
	A-7	5 971 091	6 361 577	5 062 415
Placements et autres actifs financiers		1 304 834	285 062	1 300 764
Moins : provisions		-142 321	-142 321	-142 321
	A-8	1 162 513	142 741	1 158 443
Liquidités et équivalents de liquidités	A-9	916 161	4 644 826	1 276 863
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		41 391 842	43 882 189	42 158 313
TOTAL DES ACTIFS		51 409 762	54 191 294	52 386 430



BILAN APRES IMPOTS
arrêté au 30 juin 2010 (exprimé en dinars)

	NOTES	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES	P-1			
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 793 951	1 793 951	1 793 951
Réserves pour fonds social		1 006 897	1 079 967	1 025 679
Réserves pour fonds de régulation		500 000	500 000	500 000
Avoirs des actionnaires		-154 263	-115 745	-80 881
Autres capitaux propres (prime d'émission)		12 011 123	12 011 123	12 011 123
Résultats reportés	P-1-2	-10 956 449	-11 690 189	-11 690 189
Réserves pour les avoirs des actionnaires		73 381	34 864	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		27 458 640	26 797 971	26 743 683
Résultat de l'exercice	P-2	789 737	441 384	733 740
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		28 248 377	27 239 355	27 477 423
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques	P-3-1	855 204	1 088 002	607 496
Emprunt	P-3-2	2 397 500	3 995 833	3 196 667
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 252 704	5 083 835	3 804 163
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	10 927 589	12 974 537	11 518 606
Clients créditeurs	P-5	1 456 014	3 661 368	2 352 066
Autres passifs courants (*)	P-6	4 993 469	4 171 022	5 271 314
Concours Bancaires et autres passifs financiers (*)	P-7	2 531 609	1 061 177	1 962 858
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		19 908 681	21 868 104	21 104 844
TOTAL DES PASSIFS		23 161 385	26 951 939	24 909 007
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		51 409 762	54 191 294	52 386 430

* Les rubriques indiquées au 31/12/2009 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité

Engagements hors bilan: 2 841 134 DT (note P-8)



ETAT DE RESULTAT APRES IMPOTS
Du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2010 (exprimé en dinars)

	NOTES	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1			
Ventes, travaux & services		16 674 728	15 612 435	31 483 360
Autres produits d'exploitation		309 312	1 410 186	1 187 742
Total des produits d'exploitation		16 984 040	17 022 621	32 671 102
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats consommés	R-2-1	8 456 674	9 768 958	19 001 092
Services extérieurs	R-2-2	1 149 513	1 158 353	2 466 425
Charges de personnel	R-2-3	5 123 669	5 353 289	10 185 648
Autres charges	R-2-4	585 432	347 141	910 074
Dotations aux amortissements et aux provi	R-2-5	927 556	655 028	1 216 980
Total des charges d'exploitation		16 242 844	17 282 769	33 780 219
Résultat d'exploitation	R-3	741 196	-260 148	-1 109 117
Charges financières	R-3-1	131 911	207 461	325 206
Gains provenant des placements	R-3-2	163 722	220 225	302 306
Autres gains ordinaires	R-3-3	35 984	707 388	1 902 690
Résultat des activités ordinaires avant impôt		808 991	460 004	770 673
Impôt sur le résultat	R-4	19 254	18 620	36 933
Résultat des activités ordinaires après impôt		789 737	441 384	733 740
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		789 737	441 384	733 740



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2010 (exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements	19 280 897	21 148 061	35 190 517
Clients	19 263 091	20 427 075	33 259 591
Produits divers ordinaires			
Placements courants		690 720	1 874 186
Remboursements prêts par le personnel	17 806	30 266	56 740
Décaissements	19 096 127	25 214 712	40 720 826
Fournisseurs	11 174 625	12 996 226	21 915 655
Personnel	4 450 282	9 955 952	13 617 953
Etats et collectivités publiques	2 488 800	1 335 717	1 658 224
Placements courants			1 023 100
Autres décaissements	982 420	926 817	2 505 894
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	184 770	-4 066 651	-5 530 309
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT			
Encaissements	0	1 818 880	551 120
Cessions d'Immobilisations		247 000	551 120
Cession de titres de placement		1571880	
Décaissements	139 641	245 000	790 795
Acquisition immobilisations incorporelles	24 700	245 000	150 123
Acquisition immobilisations corporelles	114 941		640 672
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-139 641	1 573 880	-239 675
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT			
Encaissements	5 323	4 828 812	4 906 111
Dividendes			1 000
Produits financiers / Placements courants			5 561
Produits financiers / CC. Bancaires	5 323	33 812	53 835
Régies d'avances et d'accréditifs			50 715
Emprunts		4 795 000	4 795 000
Décaissements	1 077 303	118 146	298 806
Jetons de présence	30 000		19 583
Régies d'avances et d'accréditifs	16 955		76 245
Charges Financières	32 769	118 146	142 903
Remboursement Emprunts	978 979		
Subventions accordées par le Fonds Social	18 600		60 075
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1 071 980	4 710 666	4 607 305
Variation de la trésorerie	-1 026 851	2 217 895	-1 162 679
Trésorerie au début de l'exercice	1 047 197	2 209 874	2 209 876
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 346	4 427 769	1 047 197

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 30/06/2010

(EXPRIME EN DINARS)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	MAT.DE CHANT. et OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	LOGICIELS EN COURS	MAT.INF. EN COURS	CONST. EN COURS	TOTAUX
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01/01/2010	1 723 356	7 450 549	9 886 854	5 076 313	825 528	1 147 883	376 150	90 000	249 442	451 931	90 000	17 729	1 642	27 387 378
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2010		55 055	120 901	10 000	10 309	60 170	153		22 512			36 461		315 561
CESSIONS ANT.A 2010				-10 276										-10 276
RECLASSEMENT LOGICIEL EN COURS									90 000	-90 000				0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 30/06/2010	1 723 356	7 505 604	10 007 755	5 076 037	835 838	1 208 053	376 304	90 000	271 954	541 931	0	54 190	1 642	27 692 663
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2010		1 718 404	9 283 031	4 575 358	707 718	905 303	306 967	90 000	232 933	68 939	0			17 888 654
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AU 30/06/2010		79 501	162 094	113 185	15 045	44 973	13 197		6 194	78 675				512 864
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2009				-10 276										-10 276
COMPLEMENT DOTATION 2009				10 667										10 667
AMORTISSEMENTS AU 30/06/2010		1 797 904	9 445 125	4 688 934	722 763	950 276	320 164	90 000	239 128	147 614	0	0		18 401 908
IMMOBILISATIONS NETTES AU 30/06/2010	1 723 356	5 707 700	562 630	387 103	113 074	257 777	56 139	0	32 826	394 317	0	54 190	1 642	9 290 755

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

au 30 juin 2010

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 2.318.400 actions de 10 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998 ; elle demeure aujourd'hui l'unique représentant du secteur des télécommunications à la Bourse de Tunis.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radio-électriques des télécommunications, aux organismes publics et aux privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 30%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers provisoires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;

- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention des permanences des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2010.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciel informatique	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains de change par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée. Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

LES FAITS SAILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Les principaux évènements marquant les six premiers mois de l'année 2010 sont les suivants :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires de **16.674.728 DT** contre **15.612.435 DT** au 30/06/2009 enregistrant ainsi une augmentation de **1.062.293 DT** soit **6.8 %**.
- Les charges du personnel ont enregistré une diminution de **229.620 DT** soit **4.3 %**,
- Les dotations aux provisions ont enregistré une augmentation de **442.324 DT** expliquée essentiellement par la constitution d'une provision pour créances douteuses.
- Un résultat excédentaire après impôts de **789.737 DT**

NOTES ANNEXES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent à la date d'arrêté des comptes au 30/06/2010 la somme de **8.863.612 DT** contre **9.129.095 DT** au 30/06/2009 et la somme de **9.009.224 DT** au 31/12/2009. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute	Amts.	Val. Nette 30-06-10	Val. Nette 30-06-09	Val. Nette 31-12-09
- Terrains	1.724.999	-	1.724.999	1.724.691	1.723.356
- Constructions	7.505.605	1.797.904	5.707.701	5.739.280	5.732.145
- Mat. & Outillages	10007.755	9.445.125	562.630	801.703	603.823
- Mat. de Transport	5.076.037	4.688.934	387.103	411.757	500.955
- Autres Immobilisations	2.474.383	1.993.204	481.179	451.665	448.945
Total	26.788.779	17.925.167	8.863.612	9.129.095	9.009.224

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **659.750 DT** au 30/06/2010.

Désignation	au 30 juin 2010			au 30 juin 2009			V. Nette au 31/12/2009
	Val. Brute	Dépréc.	V. Nette	Val. Brute	Dépréc.	V. Nette	
Actions libérées	1.221.391	561.641	659.750	1.221.391	561.641	659.750	659.750
Total	1221.391	561.641	659.750	1221.391	561.641	659.750	659.750

La composition du portefeuille titre de la S.O.T.E.TEL se présente comme suit :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 30/06/10	V. nettes au 30/06/09	V. nettes au 31/12/09
CERA	1.000	6,25	-	1.000	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900	89.900
SOTETEL IT	297.070	99	297.070	0	0	0
SODET SUD	300.000	10	114.571	185.429	185.429	185.429
S.R.S	150.000	50	150.000	0	0	0
TUN. AUTOROUTES	253.421	0,3	-	253.421	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	13	-	130.000	130.000	130.000
Total	1.221.391	-	561.641	659.750	659.750	659.750

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des prêts accordés au personnel de la SO.T.E.TEL et des dépôts et cautionnements. Ils totalisent au 30/06/2010 la somme de **67.415 DT** contre **119.774 DT** au 30/06/2009 et **69.642 DT** au 31/12/2009. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Prêts au personnel (fonds social)	36.700	77.008	38.927
- Dépôts et cautionnements	39.239	51.290	39.239
- Moins provisions	-8.524	-8.524	-8.524
Totaux	67.415	119.774	69.642

A-4 Stocks

Les stocks de la SO.T.E.TEL se composent essentiellement de matériaux de chantier, des tubes PVC, du stock téléphonie, des pièces de rechange pour le matériel de transport. Le solde net de ce compte accuse au 30/06/2010 un montant de **2.090.549 DT** contre **3.376.317 DT** au 30/06/2009 et un montant de **2.638.509 DT** au 31/12/2009. L'évolution du solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Au 30/06/2010			Au 30/06/2009			Au 31/12/2009		
	V. brute	Dépréciation	V. nette	V. brute	Dépréciation	V. nette	V. brute	Dépréciation	V. nette
Totaux	4.578.355	2.487.806	2.090.549	5.577.816	2.201.499	3.376.317	5.035.216	2.396.707	2.638.509

A-5 Fournisseurs débiteurs

Le compte fournisseurs débiteurs se compose des acomptes contractuels consentis aux différents fournisseurs d'approvisionnement et de services. Il totalise au 30/06/2010 la somme de **1.519.322 DT** contre **1.321.910 DT** au 30/06/2009 et un montant de **1.139.710 DT** au 31/12/2009.

A-6 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Clients ordinaires	4.473.178	7.829.781	7.124.071
- Clients effets à recevoir	73.144	169.934	194.731
- Client Tunisie Telecom	9.050.064	4.653.752	9.914.320
- Créances échues et exigibles	13.596.386	12.653.467	17.233.122
- Clients retenues de garantie T.T	5.824.738	2.959.347	4.589.159
- Clients ordinaires retenues de garantie	3.233.233	5.050.540	4.693.379
- Clients travaux réalisés et non facturés	7.077.849	7.371.464	4.366.713
- Créances à facturer	16.135.820	15.381.351	13.649.251
- Clients douteux	4.250.858	4.010.838	4.182.923
Totaux des créances avant provisions	33.983.064	32.045.656	35.065.296
Provisions pour créances douteuses	4.250.858	4.010.838	4.182.923
Totaux des créances après provisions	29.732.206	28.034.818	30.882.373

A-7 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30/06/2010 un solde de **5.971.091 DT** contre **6.361.577 DT** au 30/06/2009 et un solde de **5.062.415 DT** au 31/12/2009. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Personnel, avances et acomptes	155.628	195.829	183.890
- Organismes représentant le personnel	38.669	76.225	45.846
- Personnel débiteur	-	10.779	-
- T.F.P à récupérer	997.146	1.056.213	1.026.103
- Etat taxes/chiffre d'affaires	1.077.029	1.255.855	487.557
- Débiteurs divers	188.778	274.153	191.641
- Crédit d'impôts	3.967.517	3.731.894	3.560.130
- Charges constatées d'avance	55.191	172.212	78.831
- Moins provisions	-508.867	-411.583	-511.583
Totaux	5.971.091	6.361.577	5.062.415

A-8 Placements et autres actifs financiers

Le solde du compte placements et autres actifs financiers accuse au 30/06/2010 un solde débiteur de **1.162.513 DT** contre **142.741 DT** au 30/06/2009 et un solde de **1.158.443 DT** au 31/12/2009. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Prêt au personnel à moins d'un an	23.469	33.875	40.290
- Echéances échues et non payées	131.108	131.108	131.108
- Placements (Actions SICAV)	1.133.302	92.402	1.113.760
- Régie d'avances et d'accréditifs	16.955	27.677	15.606
- Moins provisions	-142.321	-142.321	-142.321
Totaux	1.162.513	142.741	1.158.443

A-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent au 30/06/2010 un solde débiteur de **916.161 DT** contre **4.644.826 DT** au 30/06/2009 et un solde de **1.276.863 DT** au 31/12/2009. Ce poste du bilan se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Banques	758.677	4.245.835	1.007.312
- C.C.P	123.478	280.456	235.545
- Caisses	34.006	118.535	34.006
Totaux	916.161	4.644.826	1.276.863

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de **27.458.640 DT** au 30/06/2010 contre **26.797.971 DT** au 30/06/2009. Le solde au 31/12/2009 s'élève à **26.743.683 DT**.

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Capital social	23.184.000	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.793.951	1.793.951	1.793.951
- Réserves pour fonds social	1.006.897	1.079.967	1.025.679
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-154.263	-115.745	-80.881
- Réserves pour les avoirs des actionnaires	73.381	34.894	-
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	12.011.123	12.011.123	12.011.123
- Résultats reportés	-10.956.449	-11.690.189	-11.690.189
Totaux	27.458.640	26.797.971	26.743.683

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	2.318.400
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	10
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1.727
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Sté Laceramic	6,98%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	50,55%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 30/06/2010 est de **-10.956.449 DT** contre **-11.690.189 DT** au 31/12/2009. Cette variation correspond au résultat excédentaire de l'exercice 2009.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat excédentaire net d'impôts du 1^{er} semestre 2010 est de **789.737 DT** contre **441.384 DT** au 30/06/2009.

P-3-1 Provisions pour risques

Le solde de ce compte totalise au 30/06/2010 la somme de **855.204 DT** contre **1.088.002 DT** au 30/06/2009 et **607.496 DT** au 31/12/2009.

P-3-2 Emprunts

Le solde de cette rubrique présente au 30/06/2010 le montant de **2.397.500 DT** correspondant à l'échéance à plus d'un an de l'emprunt qui a été accordé à la SO.T.E.TEL dans le cadre de la convention conclue avec le ministère des finances en date du 15 avril 2009 relative à l'exécution de la décision du comité d'assainissement et des P.V des réunions du comité central de contrôle des licenciements datés du 03 et 13 mars 2009.

Cet emprunt a été contracté pour le montant total de **4.795.000 DT**, moyennant un taux d'intérêt de **3.75%** l'an, remboursable semestriellement sur une période de trois ans allant du 31/03/2010 au 30/09/201

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 30/06/2010 un solde de **10.927.589 DT** contre **12.974.537 DT** au 30/06/2009 et la somme de **11.518.606 DT** au 31/12/2009. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Fournisseurs ordinaires	3.287.535	5.317.592	4.241.452
- Fournisseurs "effets à payer"	3.256.539	3.976.070	2.384.550
- Fournisseurs "factures à établir"	4.383.515	3.680.875	4.892.604
Totaux	10.927.589	12.974.537	11.518.606

P-5 Clients Créditeurs

Les clients créditeurs totalisent au 30/06/2010 un solde **1.456.014 DT** contre **3.661.368 DT** au 30/06/2009 et la somme de **2.352.066 DT** au 31/12/2009.

Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Tunisie Télécom (avances sur commandes)	968.250	1.181.428	1.067.608
- Autres clients (avances sur commandes)	487.763	2.479.940	1.284.458
Totaux	1.456.014	3.661.368	2.352.066

P-6 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **4.993.469 DT** au 30/06/2010 contre **4.171.022 DT** au 30/06/2009 et **5.271.314 DT** au 31/12/2009. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Personnel et comptes rattachés (1)	1.819.801	1.945.913	1.794.674
- Etat et collectivités publiques (2)	1.725	380.830	101.633
- Crédeurs divers (3)	3.076.023	1.762.568	3.275.044
- Autres	95.920	81.711	99.963
Totaux	4.993.469	4.171.022	5.271.314

(1)- Représente les salaires et les primes à payer au personnel

(2)- Représente la TVA due ainsi que l'impôt sur les revenus.

(3)- Représente les cotisations sociales dues, les charges à payer, pénalités sur marchés et autres créditeurs divers.

P-7 Concours bancaires et autres passifs financiers

Ce compte présente un solde créditeur de **2.531.609 DT** au 30/06/2010 contre **1.061.177 DT** au 30/06/2009 et **1.962.858 DT** au 31/12/2009. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Concours bancaires	895.815	217.057	229.665
- Emprunt à moins d'un an (principal + intérêts)	1.635.794	844.120	1.733.193
Totaux	2.531.609	1.061.177	1.962.858

P-8 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan au 30/06/2010 est de : **2.841.134 DT** détaillé comme suit :

DESIGNATIONS	MONTANTS
- Cautions provisoires	94.472
- Cautions définitives	1.955.136
- Cautions d'avances	540.247
- Cautions de garantie	251.279
Total	2.841.134

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation ont atteint au 30/06/2010 un solde de **16.984.040 DT** contre **17.022.621 DT** au 30/06/2009 et enregistrant une diminution de **38.581 DT** soit **0.2%** :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Ventes, travaux & services locaux	16.616.054	14.953.435	30.557.502
- Ventes, travaux & services à l'export	58.674	659.000	925.858
- Révision exceptionnelle des prix	270.000	1.369.348	1.100.331
- Produits divers ordinaires	39.312	40.838	87.411
Totaux	16.984.040	17.022.621	32.671.102

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du 1^{er} semestre 2010 est de l'ordre de **16.674.728 DT** contre **15.612.435 DT** au cours de la même période en 2009 soit une augmentation de **1.062.293 DT** soit **6.8%**.

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

Activités	30/06/2010	30/06/2009	Variation
- Transmissions	7.423.949	6.478.271	945.678
- Commutation	1.195.653	487.855	707.798
- Mobile	2.771.561	3.150.683	-379122
- RLA	3.529.771	3.508.531	21.240
- DCSE	1.753.794	1.987.095	-233.301
Totaux	16.674.728	15.612.435	1.062.293

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **16.242.844 DT** au 30/06/2010 contre **17.282.769 DT** au 30/06/2009 et la valeur de **33.780.219 DT** au 31/12/2009. Ces charges se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Achats consommés	8.456.674	9.768.958	19.001.092
- Services extérieurs	375.880	395.349	960.239
- Autres services extérieurs	773.633	763.004	1.506.186
- Charges diverses ordinaires	368.960	109.126	464.328
- Charges de personnel	5.123.669	5.353.289	10.185.648
- Impôts et taxes	216.472	238.015	445.746
- Dotations aux amortiss. et aux provisions après déduction des reprises	927.556	655.028	1.216.980
Totaux	16.242.844	17.282.769	33.780.219

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **8.456.674 DT** au 30/06/2010 contre **9.768.958 DT** au 30/06/2009 et la somme de **19.001.092 DT** au 31/12/2009. Le détail de ces postes s'analyse comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Achats consommés	5.864.491	7.530.424	13.181.687
- Charges de sous-traitances	2.657.869	2.048.281	5.811.728
- Achats liés à une modification comptable	-65.686	190.253	7.677
Totaux	8.456.674	9.768.958	19.001.092

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **1.149.513 DT** au 30/06/2010 contre **1.158.353 DT** au 30/06/2009 et la somme de **2.466.425 DT** au 31/12/2009 . Le détail des services extérieurs s'analyse comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Loyers (*)	51.841	155.536	205.696
- Primes d'assurances	102.200	88.065	175.945
- Communications et publicités (*)	134.843	103.723	200.111
- Déplacement du personnel (*)	86.524	162.416	268.348
- Formations du personnel	42.595	98.190	364.642
- Honoraires	118.990	119.522	239.044
- Autres services (*)	478.943	385.014	925.907
- Entretien et réparations (1)	133.577	45.887	86.732
Total	1.149.513	1.158.353	2.466.425

(*) Les rubriques indiquées au 30/06/2009 et au 31/12/2009 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

(1) Les charges d'entretiens et réparations au 30/06/2010 comprennent les frais de réfection de la peinture des locaux du siège social pour un montant total de 52.962 DT.

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 30/06/2010 un solde de **5.123.669 DT** contre **5.353.289 DT** au 30/06/2009 et un solde de **10.185.648 DT** au 31/12/2009 enregistrant ainsi une diminution de **229.620 DT** soit **4.3%**. Ces charges se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Salaires, compléments, indemnités & primes	4.427.075	4.215.731	8.325.072
- Charges sociales légales	696.594	728.188	1.412.534
- Indemnité de licenciement (complément)	-	409.370	448.042
Total	5.123.669	5.353.289	10.185.648

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 30/06/2010 s'élève à **585.432 DT** contre **347.141 DT** au 30/06/2009 et **910.074 DT** au 31/12/2009, enregistrant ainsi une augmentation de **238.291 DT** soit **68.6%**. Ces montants sont détaillés comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Charges diverses ordinaires (*)	368.960	114.196	464.328
- Impôt, taxes et versements assimilés (*)	216.472	232.945	445.746
Total	585.432	347.141	910.074

(*) Les rubriques indiquées au 30/06/2009 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique au 30/06/2010 s'élève à **927.556 DT** contre **655.028 DT** au 30/06/2009 et de **1.216.980 DT** au 31/12/2009 enregistrant ainsi une augmentation de **442.325 DT** soit **131.0%**. Cette augmentation est due essentiellement à la constitution d'une provision correspondant à des anciennes créances et à des pièces de rechange spécifiques pour les trancheuses.

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Dotations aux amortissements	523.531	566.121	1.141.286
- Dotations aux provisions	779.881	337.557	910.983
- Reprise sur provisions	-375.856	-248.650	-835.289
Total	927.556	655.028	1.216.980

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est excédentaire de **741.196 DT** au 30/06/2010 contre un résultat déficitaire de **-260.148 DT** au 30/06/2009 et de **-1.109.117 DT** au 31/12/2009.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 30/06/2010 est de **131.911 DT** contre **207.461 DT** au 30/06/2009 soit une diminution de **75.549 DT**.

R-3-2 Gains provenant des placements

Le solde de cette rubrique au 30/06/2010 s'élève à **163.722 DT** contre **220.225 DT** au 30/06/2009 et **302.306 DT** au 31/12/2009.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique au 30/06/2010 s'élève à **35.984 DT** contre **707.388 DT** au 30/06/2009 et **1.902.690 DT** au 31/12/2009.

R-4 Impôt sur le résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt, et ce, suivant le texte n° DGI 2006/28 de la note commune n° 16/2006.

DESIGNATIONS	30/06/2010	30/06/2009
- Résultat comptable avant impôt	808.991	460.004
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,1% du CA local brut)	19.254	18.620
Résultat Net	789.737	441.384

F- NOTES RELATIVES
A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie globale au 30/06/2010 est de **-1.026.850 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Flux de trésorerie provenant à l'exploitation	184.771	-4.066.651	-5.530.309
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-139.641	1.573.880	-239.675
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-1.071.980	4.710.666	4.607.305
VARIATION DE LA TRESORERIE	-1.026.850	2.217.895	-1.162.679

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 30/06/2010 un flux positif de **184.771 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 30/06/2010 un flux négatif de **139.641 DT**.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 30/06/2010 un flux négatif de **1.071.980 DT** dû essentiellement au paiement d'une échéance de l'emprunt qui a été contracté avec l'état pour le paiement de l'indemnité de licenciement.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

Tunis, le 10 août 2010

Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
"SOTETEL"
Rue des Entrepreneurs – Z.I Charguia II – BP 640
1080 Tunis

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" au 30 juin 2010. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

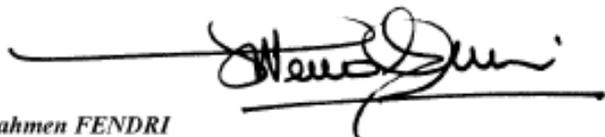
Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 28.248.377 DT dont le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 789.737 DT.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de direction de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits laissant à penser que les états financiers intermédiaires au 30 juin 2010 ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes applicables en Tunisie, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date.

Conseil Audit Formation membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 



Abderrahmen FENDRI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PLACEMENT DE TUNISIE- SICAF**

Siège social : 2 rue de Turquie – 1000 Tunis-

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010 accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Fayçal DERBEL.

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2010**ACTIFS**

(Montants exprimés en dinar)

ACTIFS	<u>Notes</u>	30 Juin	31 Décembre
		<u>2010</u>	<u>2009</u>
			<u>2009</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations corporelles		56 500	56 500
Moins : amortissements		(37 089)	(31 439)
		19 411	25 061
Immobilisations financières	3	8 664 834	8 664 618
		<u>Total des actifs immobilisés</u>	8 689 895
		<u>Total des actifs non courants</u>	8 689 895
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers		5 984 577	5 955 006
Moins : provisions		(78 994)	(66 658)
	4	5 905 583	5 888 348
Autres actifs courants	5	307 428	124 534
Liquidités et équivalents de liquidités	6	345 272	3 851
		<u>Total des actifs courants</u>	6 554 825
		<u>Total des actifs</u>	15 244 720

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2010**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 640 220	2 640 220	2 640 220
Autres fonds propres		73 371	73 371	73 371
Résultats reportés		881 102	727 153	727 153
		<u>13 594 693</u>	<u>13 440 744</u>	<u>13 440 744</u>
		<u>avant</u>		
		<u>résultat</u>		
		<u>de</u>		
		<u>l'exercice</u>		
Résultat net de la période		1 562 134	984 032	1 753 949
		<u>15 156 827</u>	<u>14 424 776</u>	<u>15 194 693</u>
	7	<u>15 156 827</u>	<u>14 424 776</u>	<u>15 194 693</u>
		<u>avant</u>		
		<u>affectation</u>		
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	85 701	287 286	50 027
		<u>85 701</u>	<u>287 286</u>	<u>50 027</u>
		<u>85 701</u>	<u>287 286</u>	<u>50 027</u>
		<u>85 701</u>	<u>287 286</u>	<u>50 027</u>
		<u>15 242 528</u>	<u>14 712 062</u>	<u>15 244 720</u>
		<u>15 242 528</u>	<u>14 712 062</u>	<u>15 244 720</u>
		<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2010

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 141 893	871 509	1 297 902
Produits nets sur cessions de titres	10	559 574	188 967	680 950
Reprise sur provisions	4	918	15 410	15 410
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 702 385</u>	<u>1 075 886</u>	<u>1 994 262</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Autres charges d'exploitation	11	119 829	75 530	222 452
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	16 992	8 264	16 098
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>136 821</u>	<u>83 794</u>	<u>238 550</u>
<i><u>Résultat d'exploitation</u></i>		<u>1 565 564</u>	<u>992 092</u>	<u>1 755 712</u>
Charges financières nettes		(5)	-	(2)
Autres gains ordinaires		-	-	24
<i><u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u></i>		<u>1 565 559</u>	<u>992 092</u>	<u>1 755 734</u>
Impôt sur les sociétés	13	(3 425)	(8 060)	(1 785)
<i><u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u></i>		<u>1 562 134</u>	<u>984 032</u>	<u>1 753 949</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 562 134</u>	<u>984 032</u>	<u>1 753 949</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2010

(Montants exprimés en Dinar)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2010	2009	2009
FLUX DE TRESORERIE LIES AL'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	3 325 428	2 296 362	3 329 880
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 141 893	832 747	1 297 902
<i>Total des encaissements d'exploitation</i>		4 467 321	3 129 109	4 627 782
Décaissements pour achats de titres	14	2 228 074	1 548 490	2 890 981
Distributions de dividendes	16	1 620 450	1 499 960	1 499 959
Jetons de présence		12 000	12 000	24 000
Autres décaissements		286 071	66 819	190 091
<i>Total des décaissements d'exploitation</i>		4 146 595	3 127 269	4 605 031
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		320 726	1 840	22 751
FLUX DE TRESORERIE LIES AL'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières		-	-	(216)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT		-	-	(216)
Variation de trésorerie		320 726	1 840	22 535
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		24 546	2 011	2 011
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		345 272	3 851	24 546

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES								
(Montants exprimés en dinar)								
	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 010 850	1 216 303	14 940 744
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2009						1 216 303	(1 216 303)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(1 500 000)		(1 500 000)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2009							1 753 949	1 753 949
Solde au 31 Décembre 2009	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	727 153	1 753 949	15 194 693
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Avril 2010						1 753 949	(1 753 949)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(1 600 000)		(1 600 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2010							1 562 134	1 562 134
Solde au 30 Juin 2010	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	881 102	1 562 134	15 156 827

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2009.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2010, à D : 8.664.834 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.602	20,029	6.621.747
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Air liquide	18.463	9,599	177.231
• ASTREE DA CP 27	40	2,5	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,5	169
<u>Total</u>			<u>8.664.834</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2010 à D : 5.905.583 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	24.900	36,451	907.638
• UBCI	18.000	29,801	536.425
• ATTIJARI BANK	1.125	21,604	24.305
• UIB	11.500	13,983	160.805
• Monoprix	73.500	6,473	475.791
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV- CROISSANCE	2.749	277,504	762.859
• SICAV- RENDEMENT	12.943	101,192	1.309.727
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	33.660	11,381	383.092

• SFBT DA 2007 1/13	11	6,090	67
• SPDIT SICAF	41.503	6,163	255.791
• SEPT MOLKA HOTEL	1.500	100,000	150.000
• SIAM	27.160	5,164	140.254
• Ste Touristique Mouradi	1.562	121,414	189.649
• SATHOP	3.400	111,462	378.971
• CARTHAGE CEMENT	2.174	1,900	4.130
• BANQUE DE TUNISIE	17.000	10,768	183.060

Total brut 5.984.577

• Provision pour dépréciation des titres (78.994)

Total net 5.905.583

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Solde au 31/12/2009 6.463.591

Achats 2.223.301

◆ SICAV – Rendement	1.710.638
◆ SFBT	182.745
◆ SPDIT SICAF	142.728
◆ CARTHAGE CEMENT	4.130
◆ BANQUE DE TUNISIE	183.060

Ventes (2.829.450)

◆ BIAT	72.902
◆ SICAV Rendement	1.970.630
◆ MONOPRIX	45.310
◆ Ste Touristique Mouradi	278.280
◆ SIAM	140.151
◆ SATHOP	75.794
◆ SHEK Palm Marina	246.383

Plus -value latente sur titres SICAV- Croissance 60.679

Moins -value latente sur titres SICAV- Rendement (2.114)

Dotations aux provisions (10.424)

◆ Dotations	(11.342)
◆ Reprises	918

Solde au 30/06/2010 5.905.583

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2009</i>			<i>30/06/2010</i>
• ATTIJARI BANK	918	-	(918)	-
• SITEX	55.932	2.872	-	58.804
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• BANQUE DE TUNISIE	-	8.470	-	8.470
Total	68.570	11.342	(918)	78.994

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2010 à D : 307.428, contre D : 66.688 à l'issue de l'exercice 2009 et se détaille comme suit :

	2010	2009
♦ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 13)	63.138	66.563
♦ Compte d'attente	272	272
♦ Charges constatées d'avance	25.217	125
♦ Produits à recevoir	219.073	-
<u>Total</u>	<u>307.700</u>	<u>66.960</u>
♦ Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>307.428</u>	<u>66.688</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2010, un solde de D : 345.272, contre D : 24.546 en 2009. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2010	2009
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial	(C)	73.371	73.371
• Autres réserves		1.300.220	1.300.220
• Résultats reportés		881.102	727.153
<u>Total</u>		<u>13.594.693</u>	<u>13.440.744</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.562.134	1.753.949
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>15.156.827</u>	<u>15.194.693</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,562	1,754

(A) Au 30 Juin 2010, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) La réserve à régime spécial se compose des plus-values de cessions des actions réalisées par la société en exonération d'impôt et bloquées pendant une période de cinq ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle la cession est réalisée.

(Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS)

Le solde de ce compte correspond à l'affectation de 2005.

(D) Voir tableau de mouvement ci-joint :

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2010 à D : 85.701, contre D : 50.027 au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

	2010	2009
• Etat, retenues à la source	7.525	4.920
• Etat, TCL à payer	633	917
• Actionnaires, dividendes à payer	219	20.669
• Charges à payer	77.324	23.521
<u>Total</u>	<u>85.701</u>	<u>50.027</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES -DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2010 à D : 1.141.893.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• BANQUE DE TUNISIE	1.700	2,900	4.930
• ASTREE	330.602	2,000	661.204
• AIR LIQUIDE	18.463	9,700	179.091
• MONOPRIX	16.100	5,800	93.380
• BIAT	24.900	2,000	49.800
• SICAV CROISSANCE	2.749	4,222	11.606
• SICAV RENDEMENT	20.923	3,580	74.904
• SPDIT	20.000	0,340	6.800
• SFBT	33.660	0,600	20.196
• SICOAC	15.630	2,558	39.982
<u>Total</u>			<u>1.141.893</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2010.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2010 à D : 559.574.

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• MONOPRIX	340.102
• SATHOP	6.183
• S.I.A.M	39.570
• Société Touristique Mouradi	46.230
• SHEK Palm Marina	41.008
• BIAT	77.196
• SICAV Rendement	(49.280)

<u>Sous total (1)</u>	<u>501.009</u>
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - Croissance</u>	60.679
• <u>Moins-values latentes sur titres SICAV - Rendement</u>	(2.114)

<u>Sous total (2)</u>	<u>58.565</u>

<u>Total (1+2)</u>	<u>559.574</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2010 à D : 119.829.

Il se détaille comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
• Services extérieurs, marché financier	4.327	11.917
- CMF	150	
- STICODEVAM	2.997	
- BVMT	1.180	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	5.098	12.573
• Publicité, publications, relations publiques	1.503	3.850
• Services bancaires et assimilés	43	133
• Frais de garde	58.404	102.008
• Jetons de présence	12.000	24.000
• Frais pour opérations sur titres	9.804	7.857
• Impôts & taxes	3.814	4.335
• Frais de gestion Banque de Tunisie	23.600	47.200
• Dons et subventions	-	3.000
• Autres charges	1.236	5.579
<u>Total</u>	<u>119.829</u>	<u>222.452</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 16.992 et se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
• Dotations aux amortissements	5.650	11.300
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	11.342	4.798
<u>Total</u>	<u>16.992</u>	<u>16.098</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2010 à D : 3.425, contre D : 1.785 au 31 Décembre 2009. Il est déterminé comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.565.559</u>	<u>1.755.734</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	12.000	24.000
- Provisions pour dépréciation des titres	11.342	4.526
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	272
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	523.496	329.878
- Moins-values latentes sur titres SICAV Rendement	2.114	-
- Moins-values réalisées sur SICAV Rendement après distribution de dividendes	49.344	-
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.141.893)	(1.297.902)
- Reprises sur provisions pour titres	(918)	(15.410)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de la période en cours	(584.175)	(523.496)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(417.298)	(336.834)
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>19.571</u>	<u>(59.232)</u>
- Déduction provisions pour titres	9.785	-
<u>Bénéfice fiscal après provision</u>	<u>9.786</u>	<u>(59.232)</u>
<u>Résultat imposable</u>	<u>9.786</u>	<u>(59.232)</u>
<u>Impôt sur les sociétés</u>	<u>3.425</u>	<u>1.785</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(66.563)	(68.348)
<u>IS à reporter</u>	<u>(63.138)</u>	<u>(66.563)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.829.450
- Placements courants	2.829.450	
• Plus-values sur cessions nettes		561.009
• Frais sur vente de titres		(5.031)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>3.325.428</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		2.223.301
- Placements courants	2.223.301	
• Frais sur achat de titres		4.773
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>2.228.074</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.141.893
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>1.141.893</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 06 Avril 2010)		1.600.000
- Actionnaires, dividendes- à payer au 31.12.2009		20.669
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2010		(219)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.620.450</u>

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2010**

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placement de Tunisie -SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mars 2008 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Placements de Tunisie - SICAF pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.242.528 et un bénéfice de D : 1.562.134.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Placements de Tunisie - SICAF, comprenant le bilan au 30 Juin 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables de la société ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance

que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société Placements de Tunisie - SICAF arrêtés au 30 Juin 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 20 Juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes

FINOR